



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : BILAN DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT POUR LES ANNÉES 2018 ET 2019

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois d'Octobre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures trente en session ordinaire, à la salle des fêtes, aux Martres de Veyre, sous la présidence du président, Monsieur Pascal PIGOT.

Nombre de conseillers :
En exercice : 55
Présents : 46
Absents : 11
- **Dont suppléés :** 2
- **Dont représentés :** 5
Votants : 51

Date de convocation : le 16 octobre 2020

Présents : Mme BASSOT Emmanuelle, M. BISIO Henri, Mmes BOUCHUT Martine, BROUSSE Michelle, MM. BRUHAT Pascal, BRUN Éric, BRUNHES Julien, CECCHET Jean-Louis, CHAMBON Yves (S), CHATRAS Dominique (S), CHAPUT Christophe, CHOUVY Philippe, Mme COPINEAU Caroline, M. COULON Damien, Mme CUBIZOLLES Eva, M. DESFORGES Antoine, Mme DURAND Cécile, M. FLEURY Michel, Mme FRITEYRE Virginie, M. GAUTHIER Paul, Mme GILBERTAS Cécile, M. GUELON René, Mme GUILLOT Nathalie, M. LUSINIER Jacques, Mmes MATHELY Martine, MATHIEU Albane, MAUBROU Sandrine, PACAUD Christine, MM. PAULET Gilles, PÉTEL Gilles, Mme PHAM Catherine, MM. PIGOT Pascal, PONS Michel, Mme PROST Caroline, M. ROUSSEL Jean Pierre, Mme ROUX Valérie, MM. SAUTAREL Jean-François, SAVAJOL Bernard, SCALMANA Dominique, SERRE Franck, TCHILINGHIRIAN Philippe, THEBAULT Alain, THÉROND Éric, Mmes TROQUET Bernadette, VALLESPI Nadine, M. VEGA Richard.

Absents : MM. BEGON MARGERIDON Laurent a donné pouvoir à Antoine DESFORGES, CHOMETTE Régis, Mme FROMAGE Catherine a donné pouvoir à Cécile DURAND, MM. GUELON Dominique a donné pouvoir à Valérie ROUX, JULIEN Thierry, METZGER Pierre, MEYNIER Cédric a donné pouvoir à Pascal BRUHAT, NICOLAU Jacques, TALEB Franck, TARTIÈRE Philippe, Mme TYSSANDIER Martine a donné pouvoir à Pascal PIGOT.

Secrétaire de séance : Caroline COPINEAU

Le Programme Local de l'Habitat de Mond'Arverne Communauté a été approuvé par le Conseil communautaire le 24 mai 2018.

L'article L302-3 du Code de la Construction et de l'Habitation rend obligatoire l'élaboration d'un bilan annuel du PLH. Celui-ci doit faire l'objet d'une délibération. Le bilan complet du PLH pour les années 2018 et 2019 est joint en annexe de la présente délibération, qui en expose une synthèse.

RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PLH

1. Assurer un développement maîtrisé de l'habitat et des opérations de qualité.
2. Assurer le développement de l'éventail de solutions de logements aidés en accession et locatif pour répondre à la réalité des besoins.
3. Poursuivre le processus de modernisation et de renouvellement du parc ancien privé.
4. Traiter de manière solidaire les besoins spécifiques de certains publics.

5. Assurer la gouvernance du PLH.

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DU PLH AU COURS DES ANNÉES 2018 ET 2019

1 – ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS

L'objectif de production de logements sur Mond'Arverne Communauté est globalement atteint sur la moyenne 2018-2019, avec 505 logements autorisés sur ces deux années pour un objectif de 512 (256 logements par an). Quelques inégalités de réalisation apparaissent toutefois entre les différentes strates communales, les pôles de proximité étant notamment plus avancés que les pôles de vie et les communes rurales.

2 – PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} janvier 2019, le parc locatif des bailleurs sociaux est passé de 626 à 676 logements¹ sur la Communauté de communes, soit une augmentation de 7,7 %, supérieure à l'objectif fixé au PLH (31 logements supplémentaires par an).

En 2019, aucune livraison de logements locatifs sociaux n'a été enregistrée, mais des permis de construire ont été déposés pour 95 logements (dont 49 aux Loubrettes), permettant d'envisager de nouvelles livraisons pour 2020 et 2021.

L'objectif de 30 % de production de PLAI est dépassé.

Plusieurs opérations de production de logements sociaux dans des immeubles dégradés sont en cours (Mirefleurs, la Sauvetat, Saint-Saturnin, les Martres-de-Veyre).

3 – OPÉRATIONS D'HABITAT MIXTE

- Quartier Pilote Habitat Les Loubrettes aux Martres-de-Veyre : les travaux de la crèche (livraison prévue en janvier 2021) et des 49 premiers logements locatifs sociaux ont été lancés à l'automne 2019. La commercialisation des lots libres a également débuté en 2019.
- Secteur de la Molière à Vic-le-Comte : en 2019, la Communauté de communes a préempté un terrain en dent creuse de près de 6 000m² sur le secteur de la Molière à proximité du bourg et des services (collège, ...) afin de réaliser une opération d'habitat mixte d'une vingtaine de logements.
- Secteur du Vignolat à Vic-le-Comte : en 2019, mise en place d'un comité de pilotage commune/communauté de communes/ADUHME, afin de travailler sur l'aménagement de ce site.

4 – AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

En 2018 et 2019, les propriétaires occupants modestes et très modestes du territoire ont pu bénéficier du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Ce programme permet le déploiement des aides de l'ANAH pour réaliser des travaux de rénovation énergétique (34 logements rénovés en 2018), d'adaptation au handicap ou au vieillissement (6 logements adaptés en 2018), ou de lutte contre l'habitat indigne (14 dossiers en cours de traitement en 2018)².

Fin 2019, un groupe de travail a été constitué afin d'envisager l'abondement des aides de l'ANAH par Mond'Arverne Communauté dans le cadre du PIG Habiter Mieux.

¹ Source : Répertoire des Logements Locatifs des Bailleurs Sociaux (RPLS), donnée non disponible actuellement pour l'année 2019.

² Chiffres non disponibles pour l'année 2019.

6 – PUBLICS SPECIFIQUES

En 2019, Mond'Arverne Communauté a suivi le projet de logements adaptés porté par l'Ophis à Aydat. À Orcet, Auvergne Habitat porte un projet de résidence sénior « Le hameau du Petit Auzon », constituée de 21 pavillons locatifs, 10 maisons à la vente et une maison commune. La Communauté de communes n'a pas été sollicitée sur ce projet.

Aucune action spécifique à l'accueil des jeunes ou des saisonniers n'a été menée en 2018 et 2019.

Les deux logements d'urgence communautaires situés à Orcet ont permis d'accueillir huit ménages en 2018 et 2019.

La Communauté de communes adhère à l'Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage (AGSGV) depuis 2018. En 2018 et 2019, l'AGSGV a accompagné plusieurs familles à Vic-le-Comte.

8 – PILOTAGE ET ANIMATION DE L'ACTION HABITAT

La commission habitat a assuré le suivi des actions habitat et des projets en cours. Elle s'est réunie à trois reprises en 2018, et deux reprises en 2019.

Une chargée du pilotage de la politique habitat a été recrutée en août 2019 afin de travailler à plein temps sur la mise en œuvre du PLH.

Les techniciens du service habitat/urbanisme ont suivi les projets communaux lorsque la commune en a fait la demande.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- DÉCIDE -

- **D'approuver le bilan 2018 et 2019 des actions du Programme Local de l'Habitat**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à transmettre pour information à l'État et aux communes de Mond'Arverne Communauté le bilan du PLH réalisé sur les années 2018 et 2019, conformément à l'article R 302-13 du Code de la construction et de l'habitation**
- **De préciser que conformément à l'article R 302-13 du Code de la construction et de l'habitation, la présente délibération sera affichée pendant 1 mois au siège de Mond'Arverne Communauté, et le bilan complet du PLH tenu à disposition du public au siège de Mond'Arverne Communauté et dans les mairies des communes du territoire.**

Fait et délibéré en séance, les mêmes jour, mois, an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Veyre Monton
Le 29 octobre 2020

Le Président,

Pascal PIGOT